

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9101**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager des actifs immobiliers

Nouvel intitulé : Manager des actifs immobiliers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
GROUPE SCIENCES-U FRANCE	Secrétaire Général (SCIENCES-U)

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager des Activités Immobilières crée et gère au quotidien les produits financiers issus de placements immobiliers. Il constitue, valorise et prend des décisions concernant le patrimoine appartenant à son employeur.

Il peut également être chargé de clientèle grand compte dans une société d'administration de biens. Son employeur est alors mandaté pour gérer le parc immobilier de clients « grands comptes ».

Missions principales :

Le Manager des Activités Immobilières met en œuvre une stratégie d'acquisition pour le développement de nouveaux actifs immobiliers.

Il analyse tous les points constitutifs de la stratégie sous les angles juridiques, fiscaux, comptables, financiers et techniques.

Il est chargé de valoriser/rentabiliser le parc immobilier qui lui est confié en assurant une gestion active des biens pour le conserver et le développer.

Il décide de l'opportunité de réaliser des opérations de cession pour développer et optimiser son parc immobilier.

En tant que responsable de l'immobilier ou grand compte, le MAI dirige des équipes (équipes commerciales, équipes techniques, experts, suivi de l'action des prestataires externes...) et il entretient un réseau de relations d'affaires.

la certification atteste des capacités suivantes: CA1 Dans le cadre de la gestion technique active, gérer un patrimoine composé d'immobilier commercial, pour optimiser la rentabilité du parc.

CA2 Dans le cadre de la gestion locative pourvoir à l'administration courante, à la surveillance et à la garde des biens gérés

CA3 élaborer des reportings réguliers destinés à rendre compte des résultats obtenus en suivant la stratégie validée par la direction.

CA4 conclure un bail aux meilleures conditions pour le client, et remplissant les exigences de sécurité et de rentabilité inhérentes à la valorisation de chaque bien.

CA5 établir une stratégie de cession et décider des modalités de mise en vente sur le marché pour effectuer l'opération de cession la plus rentable financièrement et prévoir la stratégie marketing qui entourera la commercialisation. Déterminer une stratégie de communication pour promouvoir les biens à vendre ou à louer.

C6 Dans le cadre d'un arbitrage (prise de décision), choisir la meilleure solution (vente, redéveloppement, sale and lease back soit vendre pour relouer...) en intégrant les paramètres financiers, fiscaux, commerciaux, juridiques, réglementaires et environnementaux.

C7 en tant que responsable de l'immobilier ou gestionnaire grand compte, le MAI dirige des équipes (équipes commerciales, équipes techniques, experts, suivi de l'action des prestataires externes...) et entretient un réseau de relations d'affaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Manager des Activités Immobilières travaille dans une entreprise publique ou privée de taille moyenne à grande, dans le service immobilier ou « asset management (le service asset management est souvent une filiale d'une banque ou d'une société d'assurance qui crée et gère au quotidien les produits financiers issus de placements immobiliers)». Ainsi, sont plus concernées : les banques, les compagnies d'assurance, les sociétés foncières d'investissement, les sociétés de gestion de patrimoine immobilier (exemple : gestion des centres commerciaux), les sociétés de promotion immobilière.... Il constitue, valorise et prend des décisions concernant le patrimoine appartenant à son employeur.

Il peut également être chargé de clientèle grand compte dans une société d'administration de biens. Son employeur est alors mandaté pour gérer le parc immobilier de clients « grands comptes ».

Le Manager des Activités Immobilières est intégré à la direction et travaille en étroite relation avec les services juridiques et financiers.

La (les) fonction(s) nécessitent une grande disponibilité et une aptitude à définir les priorités d'investissement. Le métier allie donc une grande autonomie dans l'organisation fonctionnelle et une interaction et communication intense avec les services et les hommes.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1503 : Management de projet immobilier

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

C1504 : Transaction immobilière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

cette certification est délivrée à partir des travaux réalisés au cours de la période en entreprise sur un cas réel et soutenus à l'oral

- présentant: - un dossier d'acquisition d'un bien immobilier et précisant une solution équitable pour les parties;
 - les mesures à prendre pour la conservation et la valorisation du patrimoine (en usant des méthodes de gestion active);
 - les actions à mettre en œuvre pour commercialiser le bien.

La soutenance juge la pertinence des décisions prises et la force de conviction .

la certification porte sur quatre blocs de compétences:

- 1- acquisition de biens immobiliers;
- 2- valorisation d'un patrimoine immobilier;
- 3- arbitrage et décision de cession d'actifs;
- 4- gestion des équipes en interne, animation et coordination des pôles d'entrepreneurs en externe.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Président : 1 professionnel 4 membres dont 50% de professionnels (dont moitié salarié et moitié employeur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Président : 1 professionnel 4 membres dont 50% de professionnels (dont moitié salarié et moitié employeur)
En contrat de professionnalisation	X		Président : 1 professionnel 4 membres dont 50% de professionnels (dont moitié salarié et moitié employeur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Président : 1 professionnel 4 membres dont 50% de professionnels (dont moitié salarié et moitié employeur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13 novembre 2009 publié au Journal Officiel du 21 novembre 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Manager des actifs immobiliers avec effet au 21 novembre 2009 , jusqu'au 21 novembre 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Sciences-U Paris 10/12 Lyautey 75016 paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Sciences-U Lyon
 53 cours Albert Thomas
 69003 Lyon
 Sciences-U Lille (EFAB Lille)
 146 rue Nationale
 59800 Lille
 Sciences-U Paris
 11 13 rue Camille Pelletan
 92120 Montrouge
 ESPI Nantes
 (<http://www.espi.asso.fr/>)

Tour Bretagne
44047 Nantes

Historique de la certification :

Certification suivante : Manager des actifs immobiliers